

NOMENCLATURE DES REFERENTIELS



I) Qualifications actives :

Version du : 12/07/2017

Qualification	Qualifications / Indices	Classification	Mentions possibles
Installations Electriques (44 & 45)	-LCPT : Logement-Commerce-Petit Tertiaire	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE -CM : Contrôles et Mesures -SEH : Sécurité Electrique Habitat, -PSEH : Probatoire SEH -LBC : Logement-Bâtiment Connecté -IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique -EO : Eolien
	-P LCPT : Probatoire Logement – Commerce – Petit Tertiaire		RGE -P RGE : Probatoire RGE -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique
	-MGTI : Moyen et Gros Tertiaire-Industrie	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE -CM : Contrôles et Mesures -AUT : Automatismes -IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique -ET : Études & Conception -EC : Ensembles Complexes -EO : Eolien
	-PMGTI : Probatoire Moyen et Gros Tertiaire-Industrie		RGE -P RGE : Probatoire RGE -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique
Solaire Photovoltaïque (43)	-SPV1 : Installation Solaire Photovoltaïque ≤ 36 kWc -SPV2 : Installation Solaire Photovoltaïque > 36 kWc -SPV.MA : Maintenance des installations Solaire Photovoltaïque	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE -IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge - Véhicule Electrique Seuls les indices SPV1 et SPV2 sont éligibles à la mention RGE ou PRGE ainsi qu'à la mention IRVE ou PIRVE.
	-P SPV : Probatoire Solaire Photovoltaïque		RGE -P RGE : Probatoire RGE -P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge - Véhicule Electrique
Chauffage électrique (46)	-CHE : Chauffage Electrique	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE
	-P CHE : Probatoire Chauffage Electrique		RGE -P RGE : Probatoire RGE
Pompe à Chaleur (48)	-PAC1 : Installation de Pompe à Chaleur ≤ 15 kWth -PAC2 : Installation de Pompe à Chaleur > 15 kWth -PAC.MA : Maintenance des installations de Pompe à Chaleur	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE Seuls les indices PAC1 et PAC2 sont éligibles à la mention RGE ou PRGE
	-P PAC : Probatoire Pompe à Chaleur		RGE P RGE : Probatoire RGE.

Qualification	Qualifications / Indices	Classification	Mentions possibles
Ventilation (47)	- VEN1 : Installation de Ventilation - logements et petits locaux - VEN2 : Installation de Ventilation - autres locaux - VEN.MA : Maintenance des installations de Ventilation	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE Seuls les indices VEN1 et VEN2 sont éligibles à la mention RGE ou PRGE. -VMS : Ventilation Mécanique Spécialisée
	- P VEN : Probatoire Ventilation		RGE P RGE : Probatoire RGE
Chauffe-eau thermodynamique (49)	- CET : Chauffe-Eau Thermodynamique	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	RGE -RGE -P RGE : Probatoire RGE
	- P CET : Probatoire Chauffe-Eau Thermodynamique		RGE -P RGE : Probatoire RGE
Courants faibles (61)	- CF 1 : réalisation de 4 références - CF 2 : réalisation de 4 références et étude par ses propres moyens pour 2 d'entre elles - CF 3 : étude et réalisation de 4 références par ses propres moyens Les domaines couverts : - TC : Télécommunications, - ST : Sûreté-Sécurité, - AV : Audio Vidéo, - GT : Gestion Technique	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants	- FO : Fibre Optique - MA Maintenance - CO : Conception:
	- P CF : Probatoire Courants Faibles		
Maintenance des installations électriques (42)	- MIE 1 : actions simples de maintenance préventive et curative - MIE 2 : maintenance de technicité confirmée - MIE 3 : maintenance nécessitant la maîtrise d'une technique ou technologie particulière	Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 10 exécutants Classe 3 : de 11 à 49 exécutants Classe 4 : 50 exécutants et plus	- MGT : Mention Garantie Totale - CM : Contrôles et Mesures
	- P MIE : Probatoire Maintenance Installations Electriques		
Antenne (50)	- T-AIM : Antenne individuelle Multiprises - T1 : création, extension ou modification individuelle ou collective d'antennes, de 2 à 24 foyers - T2 : création, extension ou modification individuelle ou collective d'antennes, de 25 à 99 foyers - T3 : création, extension ou modification individuelle ou collective d'antennes, de plus de 100 foyers		
	P ANT : Probatoire Antenne		
Branchements & Réseaux (71)	- BRT 1 : Branchements aériens et aéro-souterrains - BRT 2 : Branchements souterrains - BT-A : Travaux basse tension aériens - BT-S : Travaux basse tension souterrains - HT-A : Travaux haute tension (< 50 kV) aériens - HT-S : Travaux haute tension (< 50 kV) souterrains		- IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique - P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique
	- P BR : Probatoire Branchements		- P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique
Eclairage public (70)	- TN 1 : 5 à 10 foyers par chantier - TN 2 : 10 à 25 foyers - TN 3 : 25 à 50 foyers - TN 4 : plus de 50 foyers - ME 1 : dans la limite de 100 foyers lumineux - ME 2 : de 100 à 500 foyers lumineux - ME 3 : de 500 à 3 000 foyers lumineux - ME 4 : plus de 3 000 foyers lumineux		- HT : Réseau Haute tension - RT : Régulation de Trafic - CM : Contrôles et Mesures - MEE : Mention Economies d'Energie - IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique - P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique
	- P EP : Probatoire Eclairage Public		- P IRVE : Probatoire Infrastructure de Recharge -Véhicule Electrique

Qualification	Qualifications / Indices		Mentions possibles
Maîtrise qualité (90)	MQ 1 : Satisfaction du client MQ 2 : Management	Classe 1 : de 1 à 10 exécutants Classe 2 : de 11 à 49 exécutants Classe 3 : 50 exécutants et plus	
Attestation de Capacité (59)	<p>11. INSTALLATIONS :</p> <p>11.01 : Installations de paratonnerres et prises de terre ; 11.03 : Installations de boutiques, stands d'exposition et/ou chantiers ; 11.04 : Installations de parafoudres ; 11.05 : Installations d'illuminations festives ou commerciales temporaires ; 11.06 : Installations de paratonnerres et de parafoudres ; 11.07 : Installations et raccordement des systèmes photovoltaïques.</p> <p>21. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES D'INSTALLATIONS :</p> <p>21.04 : Raccordements électriques d'installations d'ascenseurs, monte-charge ; 21.06 : Raccordements électriques d'installations de portes, barrières automatiques et stores ; 21.08 : Raccordements électriques d'installations d'armoires, tableaux d'automatisme et de puissance ; 21.09 : Raccordements électriques d'installations de stations-service et leur maintenance ; 21.10 : Raccordements électriques d'installations de générateurs d'électricité ; 21.14 : Raccordements électriques d'installations électroniques et informatiques ; 21.17 : Raccordements électriques d'installations de détection - contrôle d'accès ; 21.19 : Raccordements électriques d'installations scéniques ; 21.21 : Raccordements électriques d'installations de génie climatique.</p> <p>31. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES :</p> <p>31.22 - Raccordements électriques d'équipements spécialisés de sa propre fourniture ; 31.24 - Raccordements électriques d'équipements pour ports et aéroports ; 31.25 - Raccordements électriques de stations de pompage, d'épuration, traitement des eaux ; 31.28 - Raccordements électriques d'aménagement de cuisines ; 31.29 - Raccordements électriques de ses propres installations</p>		

I) Qualifications actives jusqu'en 2019 pour les entreprises déjà qualifiées, mais plus en vente :

Qualification	Qualifications / Indices	Classification	Mentions possibles
Installations Electriques (40)	<ul style="list-style-type: none"> -E1 : réalisation installations basse tension <36kVA -E2 : étude, réalisation installations basse tension -E3 : conception, étude, réalisation installation d'une puissance distribuée > 400 kVA -EC : maîtrise de techniques multiples 	<ul style="list-style-type: none"> Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 10 exécutants Classe 3 : de 11 à 49 exécutants Classe 4 : 50 exécutants et plus 	<ul style="list-style-type: none"> RGE -MEE : Economie d'Energie RGE -P MEE : Probatoire Mention Economie d'Energie RGE SPV : Solaire Photovoltaïque RGE -P SPV : Probatoire Solaire Photovoltaïque -CM : Contrôles et Mesures -AUT : Automatismes -CH : Chauffage électrique -SEH : Sécurité Electrique Habitat, PSEH : Probatoire SEH -IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique -P IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique
	P IE : Probatoire Installations Electriques		<ul style="list-style-type: none"> RGE P MEE : Probatoire Mention Economie d'Energie RGE P SPV : Probatoire Solaire Photovoltaïque
Chauffage Ventilation & Climatisation (41)	<ul style="list-style-type: none"> -CH 1 : étude, réalisation d'équipements de chauffage électrique -CH 2 : étude, réalisation de chauffage électrique -P CH : Probatoire Chauffage -PACC1 : étude, réalisation chauffage-climatisation par PAC (< 2 kg fluide) -PACC2 : étude et réalisation chauffage-climatisation par PAC (< 50 kW) -PACC3 : conception, étude, réalisation chauffage –climatisation par PAC (> 50 kW) -P PACC : Probatoire Pompes à chaleur et climatisation -VM1 : Ventilation Individuelle -VM2 : Ventilation collective -P VM : Probatoire Ventilation -BC : Bâtiment Communicant 		<ul style="list-style-type: none"> RGE -MEE : Economie d'Energie RGE -P MEE : Probatoire Mention Economie d'Energie -VMS : Ventilation Mécanique Spécialisée -CM : Contrôles et Mesures
Bâtiment communicant (62)	<p>Les domaines couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -BGM : Gestion des motorisations -BGE : Gestion de l'éclairage -BDI : Détection d'intrusion -BCA : Contrôle des accès -BGT : Gestion Thermique -BMDS : Multimédia et/ou diffusion sonore -BSPB : Sécurité des personnes et biens -BADP : Assistance à domicile des personnes à mobilité réduite 		<ul style="list-style-type: none"> RGE -MEE : Economie d'Energie (BGM, BGE, BGT) RGE -P MEE : Probatoire Mention Economie d'Energie
	- P BC : P Bâtiment Communicant		<ul style="list-style-type: none"> RGE -P MEE : Probatoire Mention Economie d'Energie
Solaire Photovoltaïque (43)	-SP : Solaire Photovoltaïque	<ul style="list-style-type: none"> Classe 1 : de 1 à 3 exécutants Classe 2 : de 4 à 8 exécutants Classe 3 : de 9 à 19 exécutants Classe 4 : de 20 à 49 exécutants Classe 5 : 50 à 250 exécutants Classe 6 : + de 250 exécutants 	<ul style="list-style-type: none"> RGE -RGE RGE -P RGE : Probatoire RGE
	-PSP : Probatoire Solaire Photovoltaïque		<ul style="list-style-type: none"> RGE -P RGE : Probatoire RGE